



Convocation

Conformément aux articles 12 et 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, le collège échevinal de la commune de REISDORF convoque les membres du conseil communal pour se réunir en séance publique

jeudi, le 27 avril 2023 à 15.00 heures

dans la salle des séances de la mairie de la commune de REISDORF pour délibérer en séance publique sur les points suivants à l'ordre du jour:

En séance publique :

1. Signature des délibérations de la dernière séance du conseil communal
2. Projet d'aménagement particulier « rue de la forêt » à Reisdorf
3. Approbation des travaux extraordinaires de la voirie rurale pour l'exercice 2023
4. Demande pour une case au columbarium du cimetière de Reisdorf
5. Nouvelle fixation de l'indemnité à accorder aux personnes assurant le service lors des festivités communales
6. Allocations de subsides extraordinaires

Établi par le collège échevinal en sa séance du 20 avril 2023 en présence du secrétaire communal.

Reisdorf, le 20 avril 2023


Le secrétaire communal
Alain KREMER


Le bourgmestre
Jean-Pierre SCHILTZ